

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°1 - Affaire n°20S0002 Accord-cadre de travaux à bon de commande - lot 2 Travaux de petits aménagements et d'adaptation de l'espace public

N° : VA_DEC2023_377
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R. 2194-R.7 et 2194-8 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec les sociétés ci-après, l'avenant n°1 « Accord-cadre de travaux à bon de commande-multi-attributaire – lot 2 Travaux de petits aménagements et d'adaptation de l'espace public » :

- France Environnement SAS – ZA Les Marlières – 59710 AVELIN
- ID VERDE – Agence de Lille – 1^{ère} rue du Port Fluvial – 59874 WAMBRECHIES
- Pinson Paysage Nord - 182 rue Georges Brassens - 59814 LESQUIN Cedex

Le marché dont la désignation précède modifie la durée initiale du marché.

Le marché prenant fin au 31 mai 2023, sa durée est prolongée de 7 mois soit une fin au 31 décembre 2023 (inclus).

Montant maximum du marché pour la période de prolongation : 183 333,33 € HT maximum :
Dont 145 833,33 € HT pour la période de la prolongation dans le cadre des modifications non-substantielles conformément à l'article R2194-7 du code la commande publique.

Auquel s'ajoute pour une modification de faible montant conformément à l'article R2194-8 du code la commande publique d'un montant de 37 500 € HT.

Imputation budgétaire : 2312 823 2510

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq
le

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-196003-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 22 juin 2023